

25 Sep 2024 -09:05

Deux fois plus de signalements de harcèlement et harcèlement sexuel en 2023

Bruxelles, le 25 septembre 2024 - L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes vient de publier son rapport annuel pour 2023. Celui-ci comprend notamment un chapitre sur les signalements de discriminations liées au genre. En 2023, l'Institut a traité plus de 1000 signalements. Deux chiffres se démarquent particulièrement : les signalements de harcèlement ont augmenté de 115% par rapport à l'année précédente, et les signalements de harcèlement sexuel ont eux aussi plus que doublé.

Les signalements de harcèlement ont augmenté, passant de 55 en 2022 à 118 en 2023, après plusieurs années de stabilité relative. Ces signalements concernent principalement le harcèlement au travail sur base du genre, de la maternité, de l'identité de genre ou de l'expression de genre. Le nombre de signalements pour harcèlement sexuel a également augmenté par rapport à 2022 (+104%, de 47 en 2022 à 96 en 2023).

"Ces chiffres ne constituent que la pointe émergée de l'iceberg. Toutefois, ils indiquent que la société dans son ensemble prend progressivement conscience du caractère inacceptable du harcèlement et du harcèlement sexuel. Par ailleurs, ces dernières années, plusieurs affaires judiciaires de ce type ont connu un important retentissement médiatique. Le rôle de l'Institut comme institution indépendante défendant les personnes victimes de harcèlement et de harcèlement sexuel a été fortement exposé. Ces deux tendances ont incontestablement joué un rôle dans l'augmentation significative de signalements pour ce type de faits".

Michel Pasteel

Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Les signalements de discriminations au travail se maintiennent à un niveau élevé

Le rapport indique également que le domaine du travail reste le domaine faisant l'objet du plus grand nombre de signalements (32% du total), largement en tête par rapport aux autres domaines comme les services ou l'enseignement. Les femmes sont à l'origine de plus d'un signalement sur deux, tandis que 25% émanent d'hommes. Les discriminations les plus fréquentes concernent l'accès à l'emploi (37%), les conditions de travail et de rémunération (34%), et la rupture des relations de travail (26%). Un tiers des signalements dans le domaine du travail concernaient la maternité au sens large.

"Malgré une évolution certaine, le milieu du travail demeure fondamentalement inégalitaire, au détriment des femmes et des minorités de genre. Les biais inconscients dans le recrutement, la rémunération, ou l'attribution des postes à responsabilité continuent de pénaliser ces groupes. L'arrivée d'un enfant au sein de la famille exacerbe encore trop souvent ces stéréotypes de genre. Les femmes font plus fréquemment l'objet de discriminations et d'inégalités de traitement en raison de la grossesse, de la maternité ou de la procréation médicalement assistée. Mais il faut noter que les hommes signalent également auprès de l'Institut des discriminations sur base de leurs responsabilités familiales".

Michel Pasteel, directeur

Outre les discriminations, près d'un signalement sur cinq concernait le droit pénal et le droit pénal sexuel. Cette dénomination recouvre notamment les faits de diffusion non consentie de contenus à caractère

sexuel, de sextorsion ou de voyeurisme. Cette catégorie de signalement est en hausse continue depuis l'attribution de cette compétence à l'Institut en 2020.

Enfin, l'Institut a également reçu 91 signalements pour des comportements haineux, dont 86 concernent des discours de haine et 25 concernent des infractions avec circonstance aggravante discriminatoire.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes encourage toute personne victime ou témoin de discrimination fondée sur le sexe ou le genre à contacter gratuitement le 0800 12 800 (sélectionnez l'option 1 dans le menu) pour obtenir des informations, des conseils et un soutien adaptés.

Pour plus d'informations sur ces statistiques, consultez le rapport annuel 2023 sur le site de l'Institut.

Rapport annuel IEFH 2023

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

Aurore Couvreur
Contact presse
+3222071698
comm@igvm.belgie.be